Envoyé en préfecture le 12/12/2017

Recu en préfecture le 12/12/2017

Affiché le 11/12/2017



Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo ID: 026-200068781-20171207-2017_DELIB311-BF

REGISTRE DES

DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2017_311

L'an deux mille dix sept, le sept décembre, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à L'Ensemble Bringuier de Chatuzange le Goubet, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 01/12/2017

Nombre de conseillers : - en exercice : 114

- présents : 84

- votants: 101

OBJET: BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS - DÉCISION MODIFICATIVE N°2

PRESENTS:

BICHON LARROQUE Aurélie, ROMAIN Michel, PRELON Patrick, UZEL Anthony, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, ROLLAND Christian, AUDIBERT Geneviève, COLLIGNON Bernard, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, KELAGOPIAN Jean-Benoît, MENOZZI Gaëtan, PAILHES Wilfrid, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BELLIER François, BUIS Pierre, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, BOURNE Claude, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, ROBERT Isabelle, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORNY Patrice, DELARBRE Liliane, CHOVIN Claude, PEYRARD Marylène, VALLON Bernard, BRET René, SAYN Pierre, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, PASSUELLO Gilles, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, COLLOREDO BERTRAND Magda, DERLY Bruno, DONGER Denis, JACQUOT Laurent, ROBERT David, DEROUX Gérard, DUC Bernard, BARRY Francis, CHASSOULIER Dominique, QUET Dominique, BARTHELON Bernard, LUNEL Gérard, AGRAIN Françoise, LABRIET Gérard, BRUSCHINI Jean-Jacques, BELLON Hélène, BOUCHET Gérard, BRARD Lionel, CHALAL Nacy, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, JUNG Anne, LEONARD Pascale, MAURIN Denis, MONNET Laurent, PAULET Cécile, PUGEAT Véronique, ROYANNEZ Patrick, RYCKELYNCK Jean-Baptiste, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, THIBAUT Anne-Laure, VEYRET Pierre-Jean

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Madame FRECENON Béatrice a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian Monsieur RASCLARD Hervé a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie Madame MOURIER Marlène a donné pouvoir à madame THIBAUT Anne-Laure Madame HELMER Nathalie a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian Monsieur BRUNET Bernard a donné pouvoir à monsieur BRUSCHINI Jean-Jacques Monsieur BIGNON Daniel a donné pouvoir à monsieur BOURNE Claude Madame GUILLEMINOT Karine a donné pouvoir à monsieur PERTUSA Pascal Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame BROT Suzanne Monsieur PIENEK Pierre a donné pouvoir à monsieur DONGER Denis Madame TACHDJIAN Jeanine a donné pouvoir à monsieur ROBERT David Madame THORAVAL Marie-Hélène a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent Monsieur BONNEMAYRE Jacques a donné pouvoir à monsieur MONNET Laurent Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck

Madame KOULAKSEZIAN-ROMY Annie a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel

Madame MOUNIER Françoise a donné pouvoir à madame CHALAL Nacy

Monsieur PONSARD-CHAREYRE Michel a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc

Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à madame PUGEAT Véronique

Envoyé en préfecture le 12/12/2017

Reçu en préfecture le 12/12/2017

Affiché le 11/12/2017

SLOW

La décision modificative est équilibrée en section de fonctionnement à hauteur de 34 000.00€.

Il s'agit simplement de changements entre chapitres et de la régularisation des rattachements sur exercice antérieur.

La décision modificative est équilibrée en section d'investissement.

		Dépenses	Recettes
012 - Charges de personnel et frais assimilés	64111 - Rémunération principale	70 000,00 €	
022- Charges de personnel et frais assimilés	022 - Dépenses imprévues	-70 000,00 €	
67 - Charges exceptionnelles	673 - Titres annulés sur exercices antérieurs	34 000,00 €	
73 - Produits exceptionnels	773 - Mandats annulés sur exercices antérieurs	34 000,00 €	
Section de Fonctionnement		34 000,00 €	34 000,00 €

024 - Produits des cessions d'immobilisations	024 - Produits des cessions d'immobilisations		30 000	0,00	€
10 - Dotations, fonds divers et réserves	10222 - FCTVA		-30 000	0,00	€
Section d'Investissement		€			€

Le Conseil communautaire à :

- Contre :	0 voix
– Abstention :	5 voix
– Pour ;	96 voix

DECIDE:

- d'adopter la décision modificative n°2 du budget annexe Déchets ménagers 2017 telle que jointe à la présente :
 - > au titre du fonctionnement 34 000.00 €,
 - > au titre de l'investissement dans un équilibre similaire,
- d'autoriser et de mandater le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme Fait à Valence, le 12 décembre 2017 Le Président, Par délégation, Emmanuelle CHAMBARD Directrice Générale Adjointe

Valence Romans Agglo

Rovaltain - Avenue de la gare

26958 Valence Cedex 09

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.